

Décharge 2010: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

2011/2216(DEC) - 08/02/2012

Ayant examiné les comptes de gestion de l'exercice 2010 et le bilan financier au 31 décembre 2010 de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, ainsi que le rapport de la Cour des comptes sur les comptes annuels de l'Observatoire pour l'exercice 2010, accompagné des réponses de l'Observatoire aux observations de la Cour, le Conseil recommande au Parlement européen d'octroyer la décharge au directeur de l'Observatoire sur l'exécution de son budget 2010.

La recommandation ne comporte aucun autre commentaire du Conseil.